

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Président du Conseil Provincial,
Monsieur le Député Président,
Mesdames les Députées,
Chères et chers Collègues,

Sur le site Internet de la Province de Namur consulté le 13 août 2026, j'ai lu « que la Cellule Accueil Temps Libre (ATL) accompagne les communes dans le développement d'une offre d'accueil de qualité pour les enfants de 3 à 12 ans, en dehors du temps scolaire (avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et durant les congés scolaires). »

Dans la Déclaration de Politique Provinciale (2025), je lis que le secteur du Vivre Mieux a pour mission de favoriser l'inclusion sociale et d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous. Je lis également que ce secteur est à l'écoute de l'ensemble des besoins de l'ensemble des populations et du territoire, qu'il y répond et qu'il anticipe les enjeux sociaux et de santé publique.

Dans le secteur de l'ATL, certaines Communes développent des projets innovants comme la mise en place de stages pour les enfants à besoins spécifiques. Ce type de projet mériterait d'être dupliqué dans les communes de la Province, désirant se lancer.

Voici donc ma première question :

« Dans l'optique du Vivre Mieux, afin de favoriser l'inclusion sociale des enfants à besoins spécifiques, la Province de Namur pourrait-elle aider spécifiquement financièrement les Communes dans ce type de projet ou initier le développement de ce type de stages dans les communes de la Province ? »

Voici enfin mes deux questions suivantes :

« Quelles actions concrètes sont menées par la Province afin de favoriser l'inclusion des personnes à besoins spécifiques dans notre Province ? Quel est le plan d'actions pour les années à venir ? »

Je vous remercie d'avance pour vos réponses et pour l'attention que vous porterez à ces questions liées à l'ATL et à l'inclusion sociale.